

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Décembre 2016





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2513 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°155

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia - Dreamstime)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2006

• **Maire**
Georges URLACHER

• **Maires Adjoint**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication

Suzanne LE CLEACH

5^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les Syndicats

Déborah MALMEJAT, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Conseillers Municipaux**

Valérie FAZENDEIRO, conseillère municipale

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Pour les rencontrer, prendre contact avec le service « Accueil » de la mairie.

Chaque année, quand vient l'automne tombent les feuilles.

Il suffit de se promener à pied dans les rues de Périgny pour constater qu'il ne s'agit pas seulement d'un vers de poésie, mais que c'est également un fait bien réel.

Ce que je voudrais simplement signaler dans ces quelques lignes, c'est que plus de 80 % de ces feuilles tombent des arbres de riverains dont les branches dépassent sur le domaine public encombrant ainsi nos trottoirs et nos caniveaux, et qu'un petit geste citoyen de leur part éviterait aux agents du service technique de passer des heures à les ramasser, leur permettant ainsi de s'atteler à d'autres tâches.

Mais l'automne, c'est aussi l'arrivée d'autres feuilles, je veux parler des avis d'impôts locaux dans nos boîtes aux lettres.

Pourquoi est-ce que j'aborde ce sujet alors qu'au printemps je vous annonçais que nous avions décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales ?

Tout simplement parce que vous avez tous pu constater que les taux avaient varié et que certains d'entre vous s'en sont émus.

Il était donc nécessaire de revenir sur le sujet.

NON, la part communale des impôts locaux à Périgny n'a pas augmenté.

Si le taux mentionné sur votre feuille d'imposition est plus important que celui de 2015, cela s'explique par le fait qu'à compter de 2016, au taux de la commune s'ajoute la part précédemment perçue par l'ancienne intercommunalité (ex-Communauté de Communes du Plateau Briard).

Cette part, désormais perçue par la Ville, est ensuite reversée au nouveau territoire du Grand Paris Sud Est Avenir pour financer l'exercice des compétences transférées. La part auparavant perçue par l'intercommunalité étant, quant à elle, définitivement supprimée.

Ce système de vases communicants fait donc mécaniquement augmenter la part communale inscrite sur la feuille d'impôt alors que l'opération est « blanche » pour la commune.

Dans un autre domaine, je voulais vous signaler l'arrivée depuis le début du mois d'octobre, d'un nouvel agent communal ; il s'agit de Christophe MUAUD notre ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin, un article qui vous le présente, ainsi que l'ensemble de ses missions. Il est à votre service, alors n'hésitez pas à le contacter pour lui signaler les problèmes qui rentrent dans le cadre de ses missions.

La fin de l'année approche et ce sera l'occasion, pour nombres d'entre vous, de participer à plusieurs manifestations festives : le repas des Anciens le dimanche 11 décembre dans le très beau cadre du château de Santeny, les spectacles de Noël pour nos plus jeunes : le 9 décembre à l'école S. Heinrich pour les plus petits et le 12 décembre à la salle A. Mimoum pour les plus grands de l'école G. Huré.

Que cette fin d'année soit emprunte de joie et de bonheur pour chacune et chacun d'entre vous.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !



Votre Maire,
Georges URLACHER

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

Finances

- 1• Décision modificative du budget de l'exercice 2016.
Approuvé à l'unanimité.
- 2• Tarifs locations de matériels 2016/2017. **Adopté à l'unanimité.**
- 3• Attribution d'une subvention exceptionnelle à quatre associations.
Adopté à l'unanimité.
- 4• Fixation du tarif pour le badge de la barrière automatique permettant l'accès à la Maison de la Nature. **Adopté à l'unanimité.**
- 5• Demande de subvention auprès de l'État pour la constitution d'un dossier pour le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. **Adopté à l'unanimité.**
- 6• Renouvellement de l'adhésion au Fonds de Solidarité Habitat.
Adopté à l'unanimité.
- 7• Fixation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les installations du gaz. **Approuvé à l'unanimité.**

Affaires générales

- 8• Actualisation de la délibération sur les périodes d'astreinte des Services Techniques de la Ville. **Adopté à l'unanimité.**
- 9• Adhésion au contrat collectif de la protection sociale complémentaire du Centre de Gestion de la Petite Couronne à destination des agents communaux. **Approuvé à l'unanimité.**

Urbanisme

- 10• Intégration du Colombier dans le domaine communal.
Adopté à l'unanimité.
- 11• Vœu contre l'implantation d'une aire de grand passage à Santeny.
Approuvé à l'unanimité.

L'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sont consultables sur notre site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS 2017 : AVEZ-VOUS FAIT LE NÉCESSAIRE ?

2017 sera un grand rendez-vous électoral pour les Français avec les élections présidentielles, suivies des élections législatives.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces deux scrutins pour l'avenir de notre pays. Il convient donc que chaque citoyen français puisse y prendre part dans de bonnes conditions.

Nouveaux électeurs : Inscrivez-vous !

Pour pouvoir voter en 2017, il faut vous inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 31 décembre 2016, 11h.

Jeunes électeurs, votre inscription est automatique

Les jeunes qui atteignent la majorité sont préinscrits automatiquement sur les listes dès lors qu'au préalable ils se sont fait recenser à leur 16^{ème} anniversaire. Toutefois, il est souhaitable qu'ils s'adressent à la Mairie pour vérifier que cette inscription a bien été enregistrée. Notamment si le jeune a déménagé depuis le recensement.

Pensez à la procuration !

Le vote par procuration permet à un électeur absent (appelé mandant) de se faire représenter le jour d'une élection par un électeur de son choix (appelé mandataire). Cette démarche peut être faite auprès du Commissariat de Police. La personne choisie pour voter est désignée

librement sous certaines conditions : elle doit jouir de ses droits civiques, et doit être inscrite dans la même commune. Attention la personne choisie ne peut recevoir qu'une seule procuration.

Le seul document nécessaire est la pièce d'identité du mandant. L'imprimé, quant à lui, peut être pré-rempli et téléchargé à partir du site www.service-public.fr.

Tenez compte des délais, une demande trop tardive court le risque de ne pas être enregistrée.

Pour vous inscrire :

Une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom et prénom de la personne qui s'inscrit sont nécessaires. Il est important que les habitants qui ont changé d'adresse tout en restant sur le territoire de la commune ou dont l'État civil a changé signalent leur changement de situation au Service Élections.

Pour mémoire :

Élections présidentielles : dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Élections législatives : dimanches 11 juin et le 18 juin 2017.

TAUX D'IMPOSITION 2016

La communauté de commune du Plateau Briard (CCPB) n'existe plus et notre commune a intégré le Territoire 11 ou Grand Paris Sud Est Avenir le **1^{er} janvier 2016**.

Les impôts qui étaient perçus par la CCPB sont collectés depuis cette année par la commune d'où l'augmentation des taux qui peut être constatée sur les avis d'imposition.

Cette recette supplémentaire encaissée par notre commune n'a pas d'incidence sur notre budget. Cette recette est reversée dans son intégralité au Territoire 11.

TAXES FONCIÈRES 2016 DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2015	15,68 %	1,81%	0,263 %	12,62 %	0,649 %	8,88 %
Taux 2016	15,94 %	0,812 %		23,35 %	0,652 %	8,38 %
Base	4124	4124		4124	4124	4124
Cotisation	657	33		551	26	346
Cotisation	640	74	11	515	26	363
2015	657	33		551	26	346
2016	657	33		551	26	346
Variation en %	+ 2,66 %	-55,41 %	-100 %	+6,99 %	0 %	-4,68 %

Le taux 2015 de l'intercommunalité de 0.263 % est intégré au taux communal 2016.

La variation de la cotisation 2016 correspond à la revalorisation des bases fiscales fixée par l'Etat et le montant collecté par la commune est reversé au T11. Il faut noter la forte hausse du taux départemental et la baisse du taux des ordures ménagères appliqué à notre commune.

TAXE D'HABITATION 2016 DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxes spéciales d'équipement
Base nette d'imposition	8248	8248		8248
Taux d'imposition 2016	23,85 %	0,912 %		0,505 %
Cotisation 2016	1967	75		42
Dont majoration 20 % Rés. Secondaires				
Taux d'imposition 2015	23,44 %	1,98 %	0,41 %	0,498 %
Raooel cotisations 2015	1914	162		41
Variation en valeur	+53	-87		+1 %
Variation en pourcentage	+2,77 %	-53,7 %		+2,44 %

Ici aussi, le taux 2015 de l'intercommunalité est intégré aux taux communal 2016, soit $23.44 + 0.41 = 23.85$.

Les taux de la ligne syndicat de communes sont en baisse de 1% environ, baisse due à la non perception des taxes dues par notre syndicat eaux et assainissement (SyAGE) en 2016 d'où la baisse globale des impôts constatée par la majorité des Pérignons. Le report de l'annuité due sera reporté sur les cinq prochaines années : ce sujet sera commenté et expliqué après le vote du budget 2017 en mars prochain.



... d'**améliorer** la vie
de ses 7,15M d'habitants

de **soutenir** et d'**harmoniser**
le développement
des territoires

de **faire rayonner** son
territoire à l'international

de **développer** un modèle
urbain social et économique
durable

Un système de **coopération inédit**

Au 1^{er} janvier 2016, un système inédit d'intercommunalité à 2 niveaux (métropole EPCI / territoires EPT), est mis en place. Cette innovation institutionnelle permet de traiter les sujets de manière pertinente à un niveau stratégique pour la métropole, pragmatique et opérationnel pour les territoires et les communes.

Entre 2016 et 2018, la métropole sera dotée progressivement de **4 compétences obligatoires** stratégiques et définira « l'intérêt métropolitain » pour clarifier les niveaux de compétence. Elle s'attache, dans un esprit réaliste et respectueux des identités locales, à élaborer une vision et un projet métropolitain répondant aux enjeux d'attractivité et de solidarité.

Elle s'est dotée d'un **gouvernance équilibrée et partagée** représentative de toutes les sensibilités politiques et de tous les territoires.

La métropole **s'affirme** et **s'engage**

En à peine 7 mois, la Métropole s'affirme comme un **acteur institutionnel de premier plan** et s'engage dans de **multiples projets** pour se construire et construire, par l'innovation et la solidarité, l'avenir de ses 7 millions d'habitants. Aujourd'hui connue et reconnue par l'ensemble de ses partenaires, elle s'ancre progressivement dans la réalité des communes et des territoires et se nourrit de leur diversité.

D'autres chantiers sont à venir : de nouvelles compétences à intégrer, l'intérêt métropolitain à définir, des relations de coopérations à enrichir, un équilibre financier à conforter... C'est la feuille de route pour les semaines et les mois à venir afin de boucler avec succès sa première année d'existence et installer durablement la Métropole du Grand Paris.

LES 4 COMPÉTENCES



POLITIQUE LOCALE
DE L'HABITAT



DÉVELOPPEMENT
ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET CULTUREL



AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE
MÉTROPOLITAIN



PROTECTION ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE
DU CADRE DE VIE

FAITS & CHIFFRES

- 11 territoires + Paris = 131 communes
- 7,15 M d'habitants en 2014 dont 1,6M de jeunes de moins de 20 ans
- 814 km² = 7 fois la superficie de Paris
- 46,8 M de visiteurs / an : 1^{ère} destination au monde
- 4,1 M d'emplois : 1^{er} pôle d'emploi d'Europe
- 75 % du PIB régional
- 23 % du PIB national
- 7 sur 10 créations d'entreprises en Île-de-France se font dans la métropole
- 38 M de m² de surface soit le 1^{er} parc d'Europe de bureaux
- Une économie créative de 450 000 emplois, moteur de l'attractivité internationale
- 209 élus
- 1 conseil de développement représentant la société civile, pour proposer une approche spécifique et prospective des réalités et des enjeux

A quoi la métropole utilise-t-elle son budget ?

Le budget 2016 de la Métropole du Grand Paris, voté le 1^{er} avril dernier, représente près de 3,4 milliards d'euros de flux financiers dont la majeure partie correspond aux montants reversés aux communes en vertu du principe de neutralité financière de l'intercommunalité.

Une fois ces flux versés, **la Métropole dispose de 75 millions d'euros pour son action**. Elle a fait le choix de consacrer cette somme, par l'intermédiaire du Fonds d'Investissement Métropolitain, **au soutien à l'investissement des communes et des territoires**, considérant que c'est par l'investissement et le développement que seront corrigés durablement les déséquilibres territoriaux.

Par son co-financement, la Métropole permettra la réalisation de projets innovants et accélérateurs de développement dans le cadre de ses **2 priorités** :

Le développement durable : lutte contre les nuisances sonores et la pollution atmosphérique, développement des moyens de circulation alternatifs à l'automobile, rénovation écologique de bâtiments, désenclavement des quartiers, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques...

Le développement économique : création, maintien et développement d'activités productives, logistiques et artisanales respectueuses de l'environnement, créatrices d'emploi et de dynamiques, aide au remplacement des véhicules utilitaires polluants...

Ainsi La Métropole du Grand Paris verse une première subvention de 250 000 euros pour boucler le financement de la vanne anti-crue Joinville / Saint-Maur-des-Fossés. **D'autres suivront !**

REPARTITION
DU BUDGET
DE LA METROPOLE
DU GRAND PARIS
(au 1^{er} juillet 2016 en attente
du vote de la DM 1)



INVESTISSEMENT



Fonds d'Investissement
Métropolitain

FONCTIONNEMENT



Frais de fonctionnement :
salaires, loyers, études
et prestations,...



Etude « Inventons
la Métropole
du Grand Paris »

Vous souhaitez en savoir plus ?

RESTAURATION DU TABLEAU SAINT-JOSEPH DE L'ÉGLISE

S'inscrivant dans le processus de rénovation de notre église Saint Leu - Saint Gilles entamée en 2012 un travail de rénovation du tableau Saint-joseph a été confié à VIRGINIE LE POIZAT, restauratrice d'œuvres peintes.

Dans son dossier de restauration, VIRGINIE LE POIZAT nous explique les différentes étapes de ce long et beau travail. (Extraits...).



LA DÉCOUVERTE DU TABLEAU

C'est une Huile sur toile montée sur châssis, à laquelle ont été ajoutées de nombreuses retouches. Saint-Joseph, est représenté de manière traditionnelle, portant le Christ. Ce tableau date vraisemblablement XIX^{ème} siècle. Il a été peint sur une toile de lin, le tissage est lâche et les fils de fine épaisseur. Il n'a pas été rentoilé et a ainsi toujours sa toile d'origine qui est très abîmée.

On observe des craquelures sur toute la surface de la couche picturale, de différentes formes, qui démontrent une forte perte de cohésion de la couche picturale.

LA DATATION DU TABLEAU

Le revers du tableau était recouvert de journaux partiellement collés, peut-être dans une volonté de protection du tableau.

Cette découverte a un intérêt historique non négligeable ; Il s'agit du Journal « Le Siècle ». On y retrouve la date de 1838, qui peut nous permettre de formuler différentes hypothèses sur l'histoire du tableau. On verra plus tard que le tableau a subi un agrandissement au cours de sa vie, les journaux ont donc été rajoutés lors de ce redimensionnement, ou plus tardivement. **Cela permet déjà de certifier que le tableau a été créé avant 1838.**

Le retrait des repeints nous ont permis de comprendre que les ajouts de toiles étaient effectivement postérieurs à la création de l'œuvre originale. La première hypothèse s'est donc révélée juste.

Mais la plus grande surprise a été de découvrir que la bande de toile ajoutée dans la partie inférieure provient d'un autre tableau. On découvre en effet un ciel, le haut de bâtiments, et un arbre. Ce « morceau » de tableau est très abîmé.

Ainsi le décor fantaisiste (comprenant des fleurs, cactus etc...) n'est bien sûr pas d'origine.

LE CHOIX DE RESTAURATION

Vu son état de fragilisation il était préférable d'opter pour un rentoilage. Le rentoilage à la cire-résine permettra de refixer la couche picturale, en soulèvement apportant, et d'apporter de façon préventive une barrière à l'humidité, car l'œuvre retrouvera sa place dans l'église.

Il a été décidé de retirer les ajouts de toiles postérieurs à la création de l'œuvre, afin de réduire le tableau aux dimensions de la couche picturale originale existante. L'œuvre sera redimensionnée à ses dimensions d'origine, et retendue sur un châssis à clés.

Ce travail minutieux s'est étalé sur plusieurs mois et a permis la réinstallation du tableau le 13 septembre dernier.

Nous remercions Valérie Le POIZAT pour ce travail professionnel et de qualité.

PARKING SAINT LEU

Le parking situé au 10 rue Saint Leu est ouvert depuis mi-novembre.



Ce parking permet une liaison piétonne vers l'église et la Place du Général de Gaulle. Il pourra donc être utilisé lors des cérémonies et fluidifier le stationnement autour de l'école élémentaire et la rue Saint Leu.

CCAS

UNE JOURNÉE À CHARTRES

En suivant les pas d'Henri IV sur son cheval blanc, les Pérignons du CCAS dans leur car Abela sont arrivés à Chartres pour une journée exceptionnelle.

La chance était là, le soleil du mois d'octobre nous a accompagné, seuls quelques nuages et les embouteillages nous ont ralentis.

Le couronnement a été la visite de la cathédrale et de la vieille ville ; le festin de ce sacre était bien d'époque, un énorme cochon grillé au feu de bois, porté par nos fiers cuistots, les fromages de Normandie et une tarte aux pommes accompagnée de son calvados.

La fête a continué avec le bal, thé dansant assuré par des musiciens qui nous ont tous réunis sur la piste.



ARRIVÉE D'UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

La sécurité est une demande formulée par les Pérignons depuis plusieurs années et à laquelle la municipalité s'est engagée à répondre. Après l'installation de plusieurs caméras de vidéosurveillance en 2015, début octobre de cette année, **Christophe MUARD** a pris ses fonctions d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

Placé sous l'autorité du Maire, ses missions ne sont pas celles d'un policier municipal. Elles consistent principalement à patrouiller dans la commune pour être à l'écoute des administrés, veiller à la sécurité de tous et au respect des règles de stationnement notamment. En matière de stationnement, il lui a été demandé de sensibiliser les contrevenants afin de les inciter, en apposant des avertissements, au respect des règles. Après cette campagne de sensibilisation, il appliquera les contraventions prévues par la loi.

En dehors du code de la route et du code des assurances, concernant les défauts d'apposition du certificat d'assurance, il pourra également intervenir dans d'autres domaines.

Le code de la santé publique lui permet de constater les infractions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics. À ce sujet, il est rappelé qu'il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. Tous types de déchets sont concernés, par exemple : poubelles, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides, et plus généralement tout autre objet. Vous risquez une amende de 68 euros.

Il pourra également être désigné par le Maire pour rechercher et relever les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage ainsi que les infractions en matière d'urbanisme.

Il assurera le contrôle et l'enregistrement des chiens classés dangereux. Suite à la multiplication des accidents graves dus aux comportements



agressifs et imprévisibles de certains chiens, une réglementation destinée à responsabiliser les propriétaires et les détenteurs a été mise en place. Ainsi depuis 2010, l'obtention d'un permis de détention délivré par la mairie est obligatoire concernant les chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie. Pour échapper à une amende et éventuellement à la mise en fourrière de l'animal, il faut au minimum prouver que vous avez engagé les démarches pour vous mettre en règle.

Enfin, il sera présent tous les matins devant les écoles pour gérer le flux des véhicules et pour assurer la sécurité des enfants et de leurs familles.

De tout ce qui précède, il est bien évident que l'idée n'est pas de punir mais d'améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

VOITURE À GAZ

Suite à notre participation au concours organisé par GrdF lors du salon 2016 de l'AMIF, notre commune a gagné un véhicule FIAT Panda équipé d'un moteur hybride essence/GNV (gaz naturel de ville).

C'est au cours d'une sympathique cérémonie qui s'est déroulée à la Maison de la Nature que les représentants de GrdF nous ont remis les clés de ce véhicule.

Avec son utilisation dans sa configuration « gaz de ville », notre commune s'inscrit une nouvelle fois dans la défense de notre environnement et du

développement durable, le GNV étant notablement beaucoup moins polluant que les autres carburants utilisés actuellement.

Concernant l'accès au carburant, la société « Air Liquide », avec qui une convention d'approvisionnement sera signée, va ouvrir sous peu une station de distribution rue du « poirier penché » près de l'entrée de la Francienne à Brie-Comte-Robert.

Nul doute que notre commune fera bon usage de ce nouveau véhicule qui est d'ores et déjà mis à la disposition de notre ASVP pour ses missions.

Après plusieurs années de réflexion et de concertation avec les communes concernées, le SYAGE commençait en mars 2016 les travaux pour réaliser un des derniers tronçons de la Liaison Verte.

Mille mètres linéaires étaient à aménager pour relier la portion entre Périgny-sur-Yerres et le moulin de Jarcy. Ce chemin piéton se compose de 800 m en grave recyclée sur 1.60m de large et 200 m en platelage bois surélevé en chêne et acacia.

Une clôture ainsi qu'un câble électrique parcourent l'ensemble du linéaire.

Un travail important d'abattage, d'élagage et de plantation d'arbres a été entrepris. Une haie arbustive longe la propriété de Suez.

Au niveau de la berge, un garage à bateau a été supprimé, des hélophytes ont été plantées.

La commune de Périgny a dû racheter plusieurs parcelles à Suez Environnement pour permettre cette réalisation.

À Varennes Jarcy, après plusieurs hypothèses émises, le chemin s'est dessiné sur les contours des prés de l'Ecurie du Moulin et du centre équestre Varennes Equitation, offrant ainsi aux promeneurs le plaisir de rencontrer les équidés tout en profitant d'un superbe panorama sur la vallée.

Une passerelle a été construite au niveau du moulin de Jarcy pour que les piétons poursuivent leur balade en toute sécurité.



Deux grandes oreilles poilues ont surveillé avec intérêt et curiosité l'avancée de l'ouvrage. Je parle ici de l'ânesse mascotte de l'Ecurie du Moulin toujours très intriguée par la nouveauté.

PROMENONS NOUS ... SUR LA LIAISON VERTE



Cette promenade piétonne relie en continu Crosnes à Varennes-Jarcy.

La commune de Quincy-sous-Sénart a profité de ces aménagements pour effectuer des travaux de voirie ayant également pour objectif le confort des promeneurs.

En juin, les travaux ont dû être interrompus à la suite des crues exceptionnelles de l'Yerres entraînant des inondations de tous les terrains proches de la rivière.

La piste de galop de l'Ecurie du Moulin, totalement ravagée, a dû être partiellement refaite.

Le platelage sur la partie Périgny a été redessiné et rallongé de 50 m pour permettre la promenade même si la rivière sort de son lit.

Le 5 novembre dernier, les élus de Varennes-Jarcy, Quincy-sous-Sénart, Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres étaient conviés par le Syage à l'inauguration de ce cheminement. Depuis, les promenades familiales à pieds ou à vélo ne cessent de se multiplier.

Pour rejoindre la Liaison Verte à partir du centre du village, vous pouvez emprunter la ruelle aux chevaux puis le chemin du moulin neuf. Ce petit tronçon situé sous la fondation Dubuffet a été nettoyé par une entreprise paysagère afin de faciliter et sécuriser le passage sur cette partie étroite. Vous pouvez également passer par la rue de la fontaine (qui longe le lavoir) et poursuivre sur le chemin du moulin.

Cette réalisation répond à une attente très forte de tous ceux qui ont choisi ce cadre de vie privilégié pour profiter pleinement d'un environnement exceptionnel.

Je vous souhaite de très belles promenades sur la Liaison Verte.

Merci de toujours être respectueux des sites que vous traverserez et des animaux que vous rencontrerez.

Corinne ANDRE

LE PORTAIL FAMILLE

Depuis quelques mois les familles peuvent avoir accès à notre « Portail Famille ».

En cliquant sur le lien qui se situe sur la page d'accueil du site :

www.perigny-sur-yerres.fr, les familles peuvent accéder à différents services :

- Paiement de leur facture en ligne,
- Coordonnées de la famille et des personnes signalées auprès du Service Scolaire,
- Gestion des autorisations de sorties ou autres,
- Réservation en ligne des mercredis des Accueil de Loisirs puis des vacances par la suite.

Ce service sécurisé permettra une dématérialisation progressive et partielle des documents que toutes les familles doivent remplir tout au long de l'année.

Cette évolution est proposée par le Service Enfance Jeunesse consécutivement au changement de logiciel de facturation survenu en avril dernier, grâce à notre adhésion au Syndicat Intercommunal INFOCOM94, qui met à disposition des progiciels métiers adaptés aux besoins des communes et assure les évolutions réglementaires et techniques de ces progiciels d'applications.

Conscient et attentif aux enjeux de la protection des données, Infocom'94 renforce continuellement son infrastructure de sécurité en poursuivant le renouvellement de ses équipements.

Les services communaux sont également très vigilants à ce propos.

Aujourd'hui, le portail famille permet de gérer à distance les règlements, stocker des factures et d'inscrire les enfants aux Accueils de Loisirs.

Demain, il évoluera sur toutes les prestations scolaires et d'autres appuis seront développés.



PRÉVENTION À L'ÉCOLE

Les 12, 13 et 19 septembre dernier la prévention routière et la police nationale de Créteil sont intervenus auprès des enfants de CM1 et CM2 de l'école élémentaire G. Huré.



Après une partie théorique et plusieurs épreuves à vélo les lundi 12 et mardi 13 septembre et la finale du lundi 19 septembre, les 6 enfants finalistes ont été récompensés lors d'une cérémonie par le responsable de la prévention routière et la Mairie de Périgny-sur-Yerres, en présence des deux moniteurs qui les ont encadrés pendant ces trois jours.

L'objectif de ce travail éducatif est de développer chez les jeunes élèves les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour se déplacer en toute sécurité, à pied ou à bicyclette, dans l'espace public.

Rendez-vous dans un an !

VACANCES D'AUTOMNE AU CLUB ADOS

Lors des vacances de la Toussaint, les jeunes étaient nombreux pour les sorties au Space Jump (trampoline parc) et au Laser Quest, où ils se sont beaucoup amusés.

Nous avons partagé avec le Club ados de Mandres-les-Roses : une initiation au rugby donnée par le R.C.P.B., une après-midi paintball et une journée VTT avec le V.C.R.M.

Il y avait également au programme : des petits travaux, une sortie à la piscine, au cinéma, du basket et une fête pour Halloween.

Les jeunes étaient très contents de participer aux différentes activités proposées, et ils ont hâte qu'arrivent les prochaines vacances !



LES VACANCES D'AUTOMNE AUX ALSH

Pour ces vacances, nous avons choisi le thème des cow-boys et des indiens avec une petite touche de frayeur pour Halloween !

Les enfants de maternelle et d'élémentaire ont passé quelques moments en toute convivialité, notamment avec des défis de cow-boys, plusieurs épreuves, une course à cheval, du lancé de fer à cheval... et un repas tous ensemble pour clôturer les épreuves.

La période s'est bien sûr terminée sur le thème d'halloween avec un spectacle sur Paris, « la sorcière Latrouille », un très joli spectacle interactif durant lequel deux enfants de l'élémentaire sont montés sur scène. Emma a sauvé la sorcière d'une paralysie, et Baptiste lui, a préparé la



potion qui transforme en crapaud. Nous avons également fait une journée déguisée pour le 31 octobre, les sorcières, vampires,

diabes et autres monstres se sont réunis pour faire une chasse aux trésors mais aussi danser et manger des bonbons.

BOUM DU CMJ



Une Soirée,
de la Musique,
de la Copains,
une Ambiance de Folie,
des Boissons,
de quoi Manger,
voici la Recette de la
BOUM du 19 Novembre.



À l'année prochaine !!!!



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2016

L'attente, l'espoir, les problèmes feront place aux atrocités, à la mort, à des vies et des familles à tous jamais brisées.

Sommes-nous capables de tirer les leçons de l'histoire ?

Notre génération a un devoir de mémoire car là est notre histoire.

Voici des extraits des lettres de poilus lus par les élus du Conseil Municipal des Jeunes lors de la cérémonie du 11 novembre 2016 devant notre monument aux morts.

Marius HARNICHARD, Haydée BERTHOMIER, Badis FERENKEN

1^{er} Mai 1916

« Je viens de quitter la fenêtre quelle belle soirée, le ciel est clair et parsemé d'étoiles, petites étoiles que peut être dans une manœuvre de nuit tu contemples au même moment que moi.

C'est la première fois depuis 6 ans que je n'ai pas la joie de te savoir près de moi dans cette nouvelle saison Quand donc cette guerre finira-t-elle ? »

« Mon cher papa soldat,

Maman m'a lu ta lettre, je suis bien content que mon brin de gui t'ait fait plaisir car je t'aime mon papa chéri ça m'ennuie de voir maman toute triste parce que tu n'es pas là. »

Le 5 aout 1916,

« À mon petit Yves,

Tu es encore bien jeune et ne peux comprendre ce qui se passe en ce moment la guerre, ses horreurs, ses souffrances. Cette carte sera un souvenir de ton père

Clara BOYET et Vincent POPHILLAT

Hiver 1916

« Nous sommes dans l'Aude.

L'Aude des mauvais jours, il neige, il fait très froid, les permissions ne devraient pas exister car se retrouver dans la vie qui devrait être notre vie nous laisse un horrible cauchemar qu'on appelle le cafard. »

Rania SCHAFFER

Septembre 1916

« Ma chère mère,

Je t'envoie quelques lignes des tranchées de la boue jusqu'à la ceinture, des bombardements, c'est épouvantable, nous avons des tués et des blessés, je donnerai cher pour être loin d'ici. »

Ethane MALMEJAT et Elise GARNIER

« Mon chéri,

Je n'ai pas reçu de lettre aujourd'hui j'espère que tu vas bien. J'espère que notre Zizou se porte bien et attend son papa soldat Espérons que quand tu reviendras cela sera pour toujours, Vivement la fin de ce maudit cauchemar une grosse caresse de Zizou a son papa. »

« Ma chérie, 14 décembre 1916

Comment vas-tu chérie, comment va notre fillette ? Comment l'appelles-tu ? Je suis impatient de revenir cause moi d'elle dès que tu pourras le faire j'espère la voir je veux la voir, garde mes lettres si je ne revenais pas elle pourra les lire plus tard, elle n'aura pas à rougir de son nom si j'ai pu tirer c'était par nécessité, je n'ai jamais sacrifié de vie inutilement. »

Inès CHEROUALI

« Chers parents,

Les poilus se font évacuer aujourd'hui pour pieds gelés, Il ne fait pas bon ici en arrière, les avions font des ravages terribles et en avant du front c'est loin de marcher comme les journaux vous l'annoncent.

Votre fils dévoué. »

Nos porte-drapeaux, la FNACA, les pompiers, notre maire G. URLACHER et le Conseil municipal, Jean-Claude PERRAULT Maire de Mandres-les-Roses, le chœur Polyvoce, l'orchestre d'Harmonie Briard, Le CMJ et les Pérignons tous étaient présents pour cette cérémonie du souvenir en l'honneur de nos soldats morts pour la France. N'oublions pas.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL ET JEUNES DIPLÔMÉS

Samedi 26 novembre 2016, sept médaillés du travail et trois jeunes diplômés ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie au cours de laquelle ils ont reçu les félicitations de la commune. Cette rencontre des générations fut l'occasion d'un échange convivial.



SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD 2016

Les 14, 15 et 16 octobre derniers s'est tenue le Salon des Métiers d'Art à Marolles-en-Brie. 18 ans d'un salon reconnu et apprécié.

72 exposants ont présenté leurs savoir-faire et leurs œuvres à près **de 3000 visiteurs** venant de toute l'Ile-de-France.

Alors que le salon atteint l'âge de la majorité, son succès et sa renommée ne sont plus à faire. Le passage de la Communauté de Communes du Plateau Briard au nouveau territoire du Grand Paris Sud Est Avenir, a offert au Salon une nouvelle visibilité et très certainement de nouvelles perspectives.



L'invité d'honneur, la **société LEFEVRE** spécialisée dans la restauration du patrimoine, a fait découvrir aux visiteurs, petits et grands, la finesse du métier de tailleur de pierre et ses chantiers d'envergure comme la restauration du Château de Grosbois.

Deux nouveaux talents, **Laëtitia Vallier**, conservatrice et restauratrice de peintures dont l'« **Atelier Héritage** », et **Lydwine Le Galludec-Roisin**, artisan en marqueterie dont l'atelier « Le Galludec Marqueterie ».

Lors de l'inauguration du Salon, **Thierry Leleu**, Préfet du Val-de-Marne, **Laurent Cathala**, Président de Grand Paris Sud Est Avenir, **Roger-Gérard Schwartzberg**, Député, **Didier Gonzales**, Conseiller régional, **Pierre-Jean Gravelle**, Conseiller départemental, **Jean-Louis Maître**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les Maires du territoire, nous ont fait l'honneur de leur présence.



Le comité d'organisation remercie chaleureusement les partenaires : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, Ateliers d'Art de France, Institut National des Métiers d'Art, Val-de-Marne Infos avec le soutien de la Région Ile-de-France et du Crédit Agricole, la Société des Meilleurs Ouvriers de France et le lycée des métiers Jacques Brel.

Retrouvez l'album photos du Salon sur le blog : <http://simaplateaubriard.over-blog.com>

VIE ASSOCIATIVE

ARC NATURE PERIGNY

La 32^{ème} édition du Parcours France s'est déroulée le week-end du 27 et 28 septembre sur le site des archers de la Mandragore, à S^t Christophe, en Charente Limousine.

Ce ne sont pas moins de 246 archers qui se sont affrontés dans les différentes catégories.

Quatre magnifiques parcours avaient été tracés pour l'occasion sur 37 hectares, entre bois, étangs et forêts.

Cinq archers et archères de Arc Nature Périgny y ont brillamment représenté les couleurs de la commune, en ramenant 3 médailles d'or et 1 de bronze.

Prochain rendez-vous, le championnat d'Europe indoor à Calpe (Espagne), où nous espérons y figurer en bonne place.



LA BRIE QUI LIT A FÊTÉ SES 30 ANS

Sous l'égide de sa présidente Elise Adin, les bénévoles de « La Brie Qui Lit », Nicole Ferreux, Sylviane Goffaux, Maryse Huon, Eliane Salgue, Martine Schmieder et Carole Steffen se sont retrouvées le **samedi 15 octobre 2016**, pour fêter leur 30 ans d'activité au sein de la bibliothèque, en présence de Monsieur Le Maire accompagné de Messieurs Gabriel Le Lay et Daniel Perrau, Maires Adjoints.



Saluons aussi la participation de Bénédicte Bourdillat et son atelier théâtre.

Notre ancienne présidente, Hélène Jouault, qui de son côté poursuit son engagement auprès d'une autre bibliothèque, nous a également fait l'amitié d'être parmi nous.

Un public nombreux d'adultes et d'enfants était aussi au rendez-vous.

Après le discours d'Elise Adin retraçant l'implication de la « La Brie Qui Lit » en faveur du livre adulte et enfant, l'accueil des lecteurs depuis 1986, le programme de l'anniversaire s'est déroulé avec des animations autour du thème du livre, inspirées de textes littéraires, présentées par l'équipe de la bibliothèque et du théâtre, avec deux saynètes jouées par les élèves de l'atelier théâtre.

En ouverture, ce fut la lecture d'un texte de Jean D'Ormesson en l'honneur du roman et du théâtre, extrait de « Un jour je m'en irai sans avoir tout dit » puis les élèves de l'atelier théâtre ont présenté deux saynètes intitulées « Le procès du loup » et « Le casting du petit chaperon rouge » extraites du spectacle « Le chaperon ne tourne pas rond » écrit par Bénédicte Bourdillat.

C'est avec des extraits de deux romans « Le Livre des Baltimore » de Joël Dicker, et « Le mystère Henri Pick » de David Foelkins que notre questionnement sur l'avenir du livre s'est poursuivi.

Nous avons achevé notre quête sur un ton humoristique à l'égard du débat concernant le roman policier par la lecture d'une nouvelle de Geneviève Demagny « Le polar dans la vitrine ».

En conclusion, Mme Adin a lu un texte d'Agnès Desarthe, qui prône le lien entre littérature et humanité « Où je suis quand je lis », extrait du recueil de témoignage d'écrivains intitulé « Lire est le propre de l'homme ».

Pour clôturer la fête, les participants ont été conviés à partager le verre de l'amitié autour d'un goûter pour les enfants et d'un apéritif pour les adultes.

Joli succès pour lequel nous remercions Monsieur Le Maire et le service Communication de la mairie qui ont facilité l'organisation de notre manifestation ainsi que l'atelier théâtre, sous la conduite de sa présidente Bénédicte Bourdillat, pour sa participation à l'animation.

TERRE À FEU

Notre dernier stage « Le Cirque » a eu un remarquable succès.

La formule Arts plastiques – Modelage continue à faire ses preuves, entre jongleurs et ménageries, nos artistes ont donné le spectacle.



MARIAGES

Le 20 août 2016 :

Marie-Cécile BORIES et Jérémie FAYETTE



NAISSANCES

- 26/08/2016 : Feiga GOMES DOS REIS
à Créteil
- 16/09/2016 : Eliam BERTON
à Villeneuve-Saint-Georges
- 17/09/2016 : Axel KADIR
à Quincy-sous-Sénart
- 12/10/2016 : Ingy CHEROUALI
à Quincy-sous-Sénart
- 12/10/2016 : Axel COACHE
à Melun
- 18/10/2016 : Adane KESIC
à Créteil

DÉCÈS

- 20/05/2016 : Marcelle ARDHUIN
veuve BRÉHAT
- 07/10/2016 : Jean-Paul GAUTIER
- 10/10/2016 : Mauricette CHENEGROS
- 26/10/2016 : Lucien LESEUR

N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité0 810 33 32 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage.....09 726 750 94

LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....0 810 38 33 83

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS..... 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Corinne VIEL
- Docteur Lydia FADDEEFF
6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 9401 45 17 95 52

SAMI 15

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI

- 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

- Sylvie NAPOLEONI Marie Christine TOULET Cabinet .01 45 98 91 27
- Anne SONNIER soins à domicile.....01 45 98 76 49

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE, 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ
10, rue des Charmes.....06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

- Numéro national 08 842 846 37

DÉCEMBRE

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <p>JEUDI 8</p> <p>VENDREDI 9</p> <p>SAMEDI 10</p> <p>DIMANCHE 11</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie • Spectacle de Noël pour les élèves de maternelle
à l'école maternelle S. Heinrich • Représentation théâtrale
à partir de 20h30 - Salle Polyvalente Alain Mimoun • Repas des anciens | <p>LUNDI 12</p> <p>MERCREDI 14</p> <p>LUNDI 19</p> <p>JEUDI 22</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Spectacle de Noël pour les élèves d'élémentaire
au Gymnase Alain Mimoun • Goûter débat et colis de Noël
à 15h30 - Périclub • Conseil Municipal • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie |
|--|---|--|---|

JANVIER

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <p>JEUDI 5</p> <p>MERCREDI 11</p> <p>LUNDI 16</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie • Goûter débat
à 15h30 - Périclub • Collecte des sapins par le SIVOM | <p>JEUDI 19</p> <p>MERCREDI 25</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie • Repas à thème
à partir de 12h - Périclub |
|--|---|--|---|

FÉVRIER

- | | |
|---|---|
| <p>JEUDI 2</p> <p>MERCREDI 8</p> <p>JEUDI 16</p> <p>MERCREDI 22</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie • Goûter débat
à 15h30 - Périclub • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie • Repas à thème
à partir de 12h - Périclub |
|---|---|

MARS

- | | |
|--|---|
| <p>JEUDI 2</p> <p>MERCREDI 8</p> <p>JEUDI 16</p> <p>MERCREDI 30</p> <p>JEUDI 31</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie • Goûter débat
à 15h30 - Périclub • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie • Repas à thème
à partir de 12h - Périclub • Randonnée organisée par le Conseil des Sages
rendez-vous à 14h devant la Mairie |
|--|---|